

Réunions d'arrondissement

Les 24 et 25 avril 2024



SOMMAIRE

1. **Introduction** de Monsieur le sous-préfet de Sartène
2. **Dotations 2024** : les enveloppes, la typologie des dossiers, les arbitrages
3. **L'accompagnement en ingénierie en 2024** : méthode et offre d'accompagnement autour de 3 thématiques
 - ❑ Comment redynamiser ma centralité
 - ❑ Comment appréhender et mieux gérer l'évolution de la ressource en eau
 - ❑ Comment se préparer à la transition écologique
4. **Préparation des bilans CRTE 2021 – 2026 et des prochaines contractualisations**
5. **Points d'actualité**
6. **Questions diverses**

DOTATIONS 2024 : la DETR

DETR

Enveloppe 2024 : 7 478 405 €
Une programmation réalisée à 97%

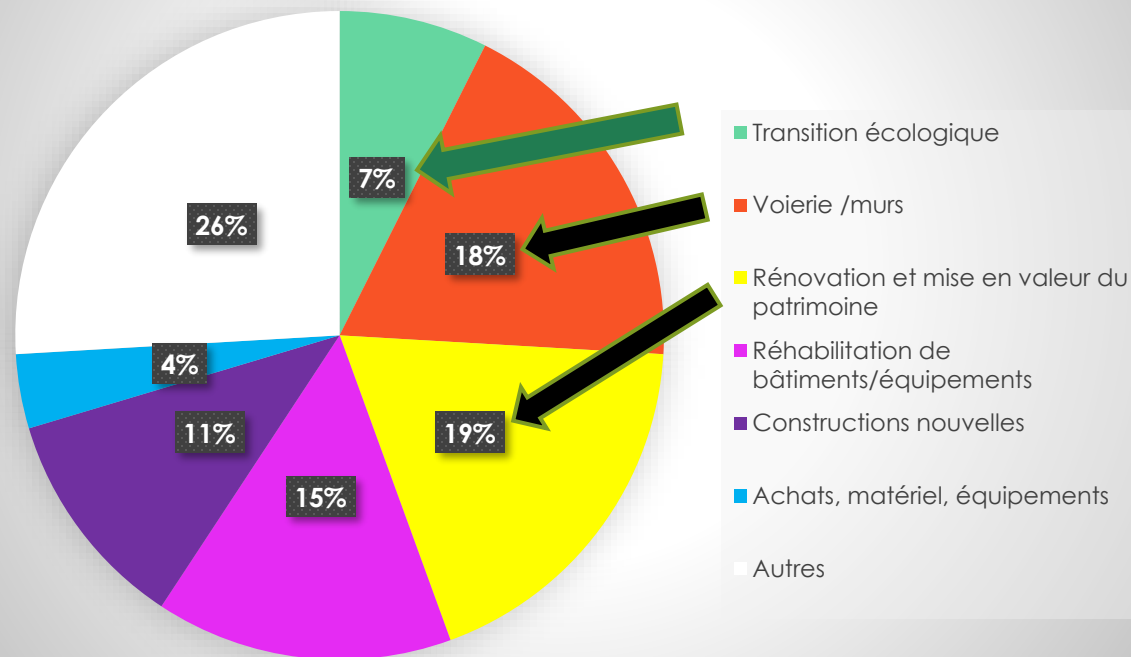


Des restes à payer trop élevés: 28,1 M€ depuis 2014!

| Bilan par arrondissement | Montant sollicité | Nombre de dossiers déposés | Montant attribué | Nombre de dossiers retenus | Nombre de communes ayant déposé au moins un dossier de demande de subvention |
|--------------------------|---------------------|----------------------------|--------------------|----------------------------|--|
| Arrondissement Ajaccio | 7 219 395 € | 138 | 3 933 405 € | 72 | 59 |
| Arrondissement Sartène | 11 470 034 € | 74 | 3 292 775 € | 27 | 32 |
| TOTAL | 18 689 430 € | 212 | 7 226 180 € | 99 | 91 |

DOTATIONS 2024 : la DETR par arrondissement

Répartition des projets DETR arrondissement de Sartène



Arbitrages:

Dossier complet, projet mature, fondé sur une juste évaluation des coûts...

Au moins un dossier éligible par commune


Dossiers éligibles à d'autres dotations?
(Fonds vert, accompagnement ingénierie ANCT)

Rq: l'indicateur vert tout juste atteint au niveau départemental en montant (20,12%):

- Arr Ajaccio: 17,6%
- Arr Sartène: 22,9%

DOTATIONS 2024 : DSIL et FNADT

DSIL


- ▶ Enveloppe 2024 : 2 962 209 € pour la Corse soit moins de 1,5 M€ par département
- ▶ 28 dossiers déposés pour 10 431 000 €
- ▶ Taux de programmation: 100%
- ▶ Arbitrages :
Dossier inscrit au CRTE, projet mature, projet vert, au moins un dossier par arrondissement...
- ▶ Près de 7,9 M€ de restes à payer depuis 2016 

Projets qui s'inscrivent dans la transition écologique vert:

- au moins 30% des crédits de la DSIL
- au moins 15% des crédits du FNADT



FNADT

- ▶ Enveloppe 2024 : 1 900 088 € pour la Corse soit moins de 900 000 € par département dont 213 840 € de renouvellement de chefs de projet CRTE
- ▶ 22 dossiers déposés pour 2 577 641 €
- ▶ Taux de programmation: 84%
- ▶ Seule 85% de l'enveloppe notifiée a été reçue en raison de la sous consommation des CP
- ▶ Près de 4 M€ de restes à payer depuis 2015 
- ▶ Arbitrages:
Ingénierie, soutien à l'attractivité et au développement économique du territoire, valorisation dans un CRTE ou autre contrat

DOTATIONS 2024 : FONDS VERT

► 3 axes et 13 mesures pour la Corse

Axe 1 : Renforcement de la performance environnementale

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux dont les bâtiments scolaires

Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public

Soutien au tri à la source et valorisation des biodéchets

Axe 2 : Adaptation des territoires au changement climatique

Renaturation des villes et des villages

Prévention des risques émergents en montagne

Prévention des incendies de forêts

Prévention des inondations

Adaptation au recul du trait de côte

Axe 3 : Amélioration du cadre de vie

Développement du covoiturage


Mobilités durables en zone rurale

Territoires d'industrie

Recyclage foncier

Axe Ingénierie

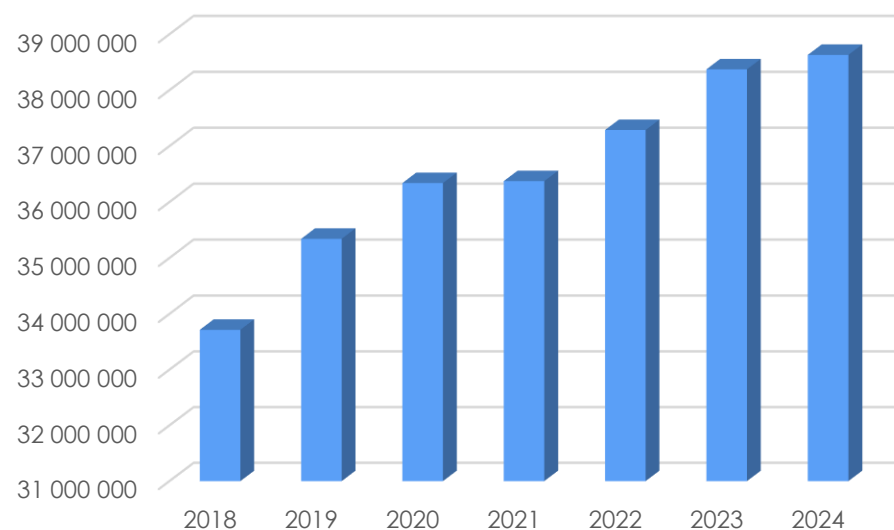
Enveloppe départementale 2024 :
6 022 890 €

- Une programmation au fil de l'eau
- A ce stade, seuls 782 817 € ont été programmés 
- Une plateforme par mesure pour déposer les dossiers
cf site internet de la préfecture ou aides-territoires.beta.gouv.fr
- Une instruction des dossiers par la DDT

DGF des communes de la Corse-du-Sud

La DGF constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

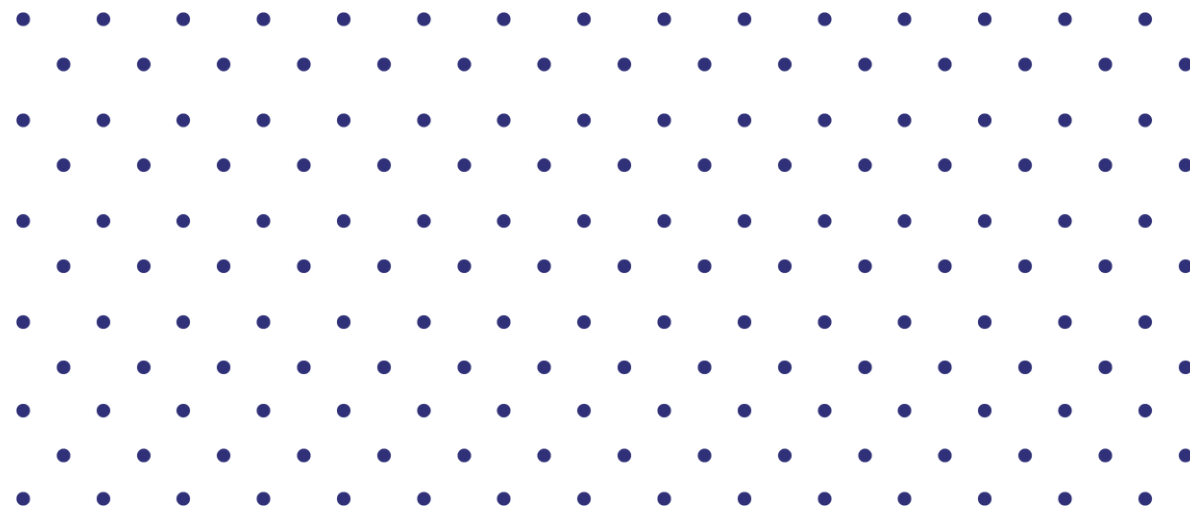
Les communes de la Corse-du-Sud bénéficient d'une DGF en constante augmentation depuis 7 ans, passant de 33,7 millions d'euros en 2018 à **38,6 millions d'euros** en 2024, soit près de +15 %





COMMENT REDYNAMISER MA CENTRALITE

Méthode et offres d'accompagnement



12 CHEFS DE PROJET

an
ct petites villes
de demain

CRTE

Contrat de relance et de transition écologique

an
ct avenir
montagnes
ingénierie

près de 500 000 €/an

an
ct action
cœur de ville

Le **VOLONTARIAT**
TERRITORIAL en
ADMINISTRATION

an
ct villages
d'avenir

METHODOLOGIE : PASSER D'UNE POLITIQUE DE GUICHET A UNE POLITIQUE DE PROJET

- Identifier stratégie et objectifs du territoire
- Réaliser un diagnostic de l'existant et des besoins
- Identifier les acteurs concernés
- Réaliser une étude de faisabilité: identifier les risques et contraintes réglementaires
- Estimer le budget: dépenses et ressources





INGENIERIE SUR MESURE DE L'ANCT

- **Un déclenchement à titre subsidiaire**
- **Au bénéfice d'une collectivité** : commune, CC, CA, groupement de communes.
- **En ingénierie, pas en investissement**
- **Phase «amont» du projet** : du diagnostic à la définition du projet, au dossier de demande de financement, jusqu'au cahier des charges d'un AMI ou au recrutement du MOE / concours d'architecte.
- **Un marché à bons de commandes couvrant une grande palette de thématiques** (PACA: 14 marchés mobilisables)
- **Du «sur mesure»** (compémentarité des expertises, nombre de jours, phasage de l'étude)
- **Une prise en charge variable selon la fragilité de la collectivité**



CE QUE L'ANCT N'ACCOMPAGNE PAS:

- **Etudes de Maîtrise d'oeuvre (APS/ APD/ PRO/ PC)**
- **Etudes relatives aux risques naturels et traits de côte (=> CEREMA)**
- **Etudes de planification (PLU,...) mais peut faire les études préalables**
- **Etudes réglementaires (sauf au niveau de l'appui au pilotage et VA)**
- **Etudes techniques approfondies (bâimentaire (=>BDT en PVD) sauf VA,**
- **ouvrages d'art (=> CEREMA), audit énergétique (=> AUE, Fonds vert...)**
- **Montage Dossiers financements européens**



DECONCENTRATION DU MARCHE D'INGENIERIE

Depuis le 1er mars 2024, une enveloppe globale de 15 M€ (sur 40M€) déconcentrée, soit 150 000 € à la main du préfet de département de la Corse-du-Sud

Possibilité d'activer les trois marchés de l'ANCT en Corse :

- Diagnostics territoriaux
- Concertation avec les habitants
- Accompagnement au pilotage des projets



Exemples d'accompagnement de la commune de Casaglione

1. Réalisation d'une étude pour la requalification des places dans le village ancien [31 500 €]

2. Etude de programmation d'un projet d'habitat inclusif [49 320 €]



L'OFFRE DU CEREMA: domaines d'intervention



Stratégie et Aménagement





L'OFFRE DE L'AUE – exemples d'actions

ENERGIE



Etude de faisabilité de la rénovation des éclairages publics (Etat des lieux, gains énergétiques et scénarii d'implantation) – Financée à 80%



Etude de faisabilité de l'implantation de chaudière bois (Parc Naturel régional de la Corse, Serra di Scopamène, Cozzano)

ae@isula.corsica

URBANISME

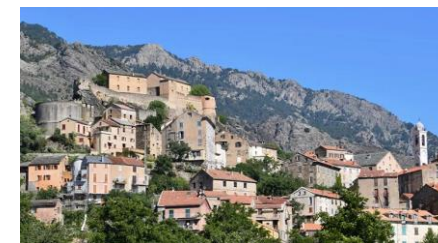
AMO – Diagnostic + proposition d'aménagement de la ville de Saint Florent (Haute-Corse)



AMO pour la direction du patrimoine de la Collectivité de Corse – Aménagement du château de la Punta



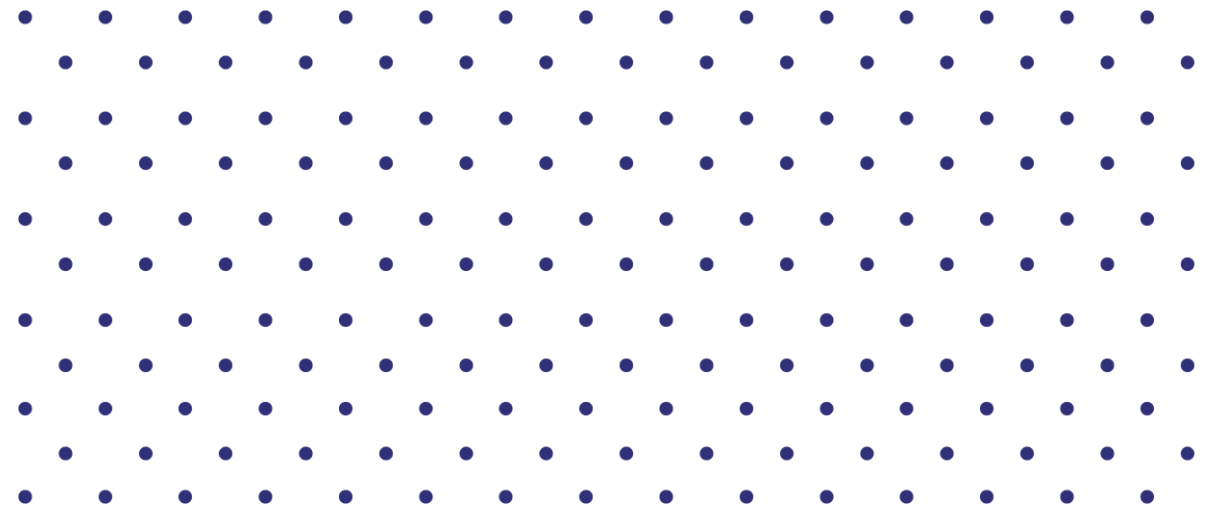
AMO - Etude d'aménagement urbain: mission de programmation et de conception urbaine (ORT CORTE)





COMMENT APPREHENDER ET MIEUX GERER L'EVOLUTION DE LA RESSOURCES EN EAU

Offre d'accompagnement par la Banque des Territoires





BANQUE des
TERRITOIRES



**L'offre de
la Banque
des Territoires
pour la gestion & la
préservation de
la ressource en eau**

Un continuum d'offres Banque des Territoires pour soutenir vos projets de gestion de la ressource en eau



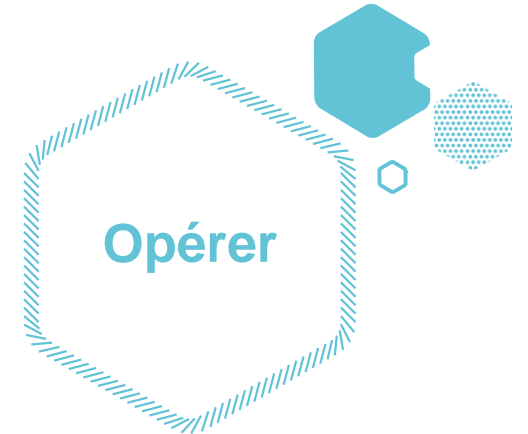
- 1. Ingénierie d'aide à la décision**
- 2. Appui à la structuration de projet**
- 3. Appui à l'innovation / data territoriale**



- 1. Prêts**
- 2. Investissement**



- 1. Consignation environnementale**
- 2. Consignation expropriation préemption**



- Mobilisation des filiales**



**Notre
accompagnement
en ingénierie**

Nos possibilités d'appui en ingénierie

L'OFFRE

3 soutiens principaux

Elaboration d'un schéma directeur pour une meilleure planification et programmation des études et des investissements

Appui à la structuration de la gouvernance locale

Appui à l'opérationnalisation des projets

En partenariat avec l'Agence de l'Eau RMC



**Notre
accompagnement
en prêts**

Un engagement fort sur le financement des réseaux d'eau et d'assainissement

- ✓ Un mauvais état des infrastructures lié à un sous-investissement
- ✓ Des conséquences écologiques et financières importantes
- ✓ Des investissements financés par des recettes
- ✓ Des difficultés particulières en zones peu denses

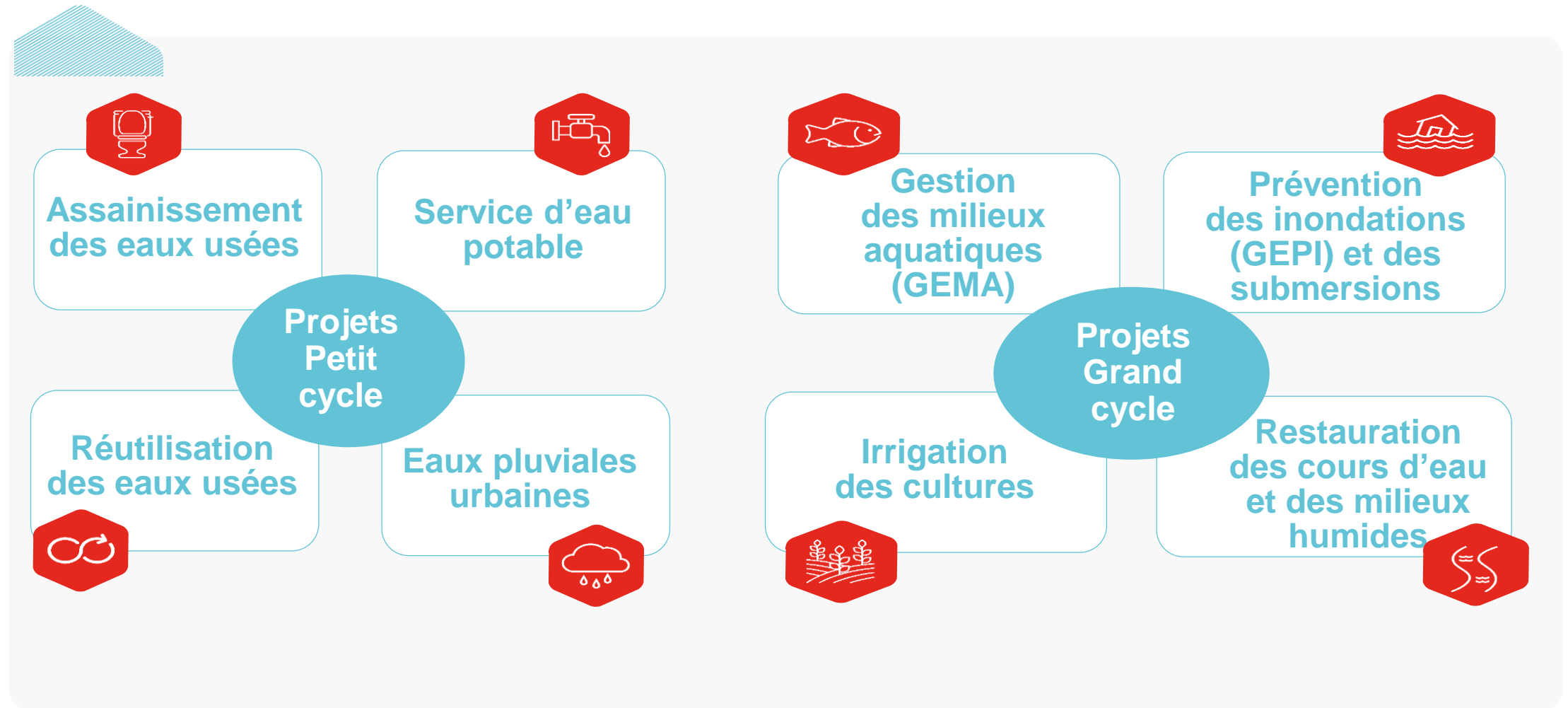
50 %
des réseaux
de distribution
ont plus
de 40 ans

Jusqu'à 60 ans
TLA + 0,40 pb
ou taux fixe sous
conditions

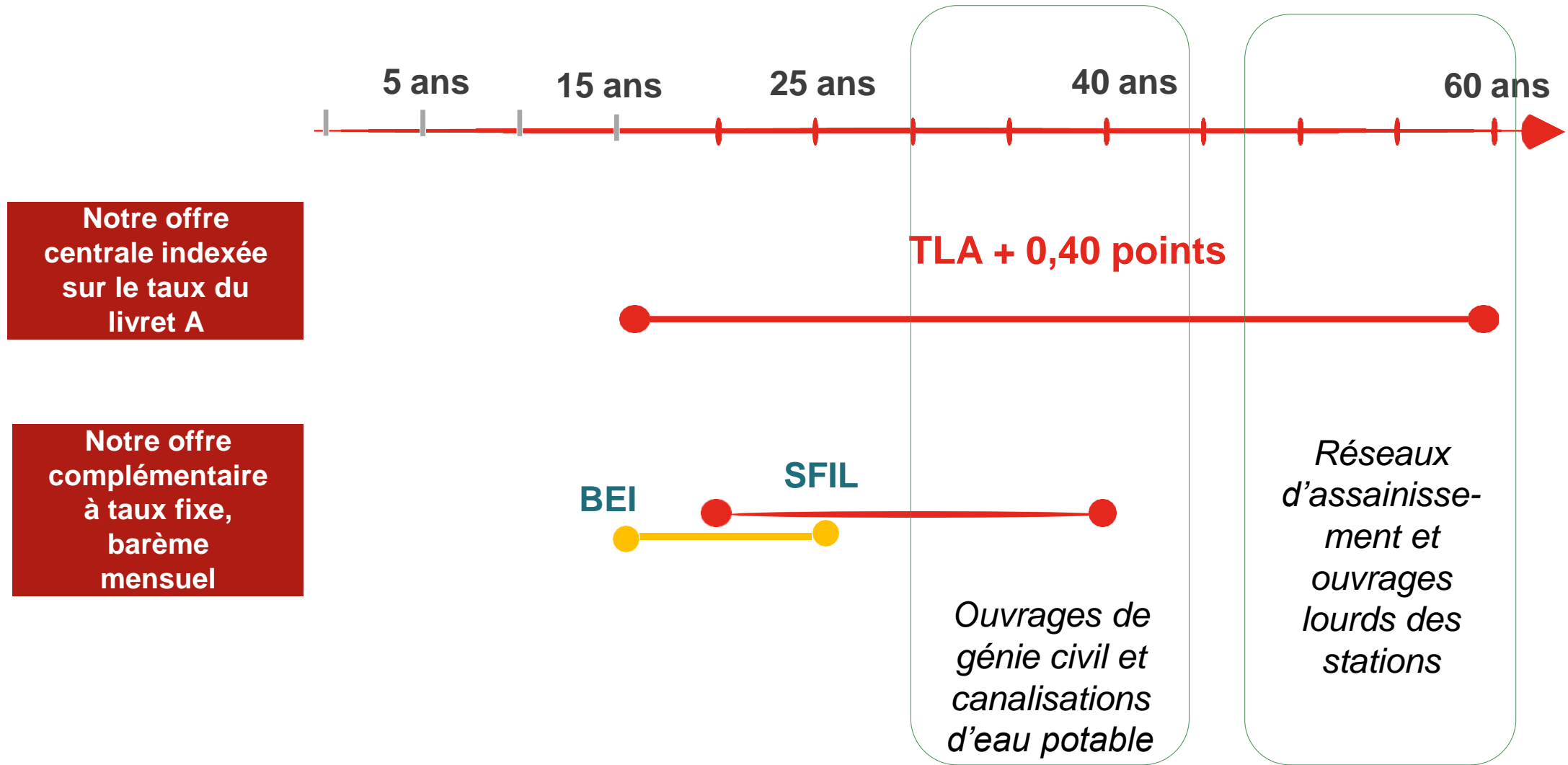
Le taux de perte moyen est
actuellement
de 20 % / an soit la
consommation de 18,5M
d'hab



Les types de projets financés



Nos offres de prêts : les taux au secteur public local





19 Aqua prêts : 17,6 M€

Typologie de projets financés :

Eau brute : 2,4 M€

GEMAPI : 3,9 M€

Eau potable : 5,9 M€

Assainissement : 5,3 M€

Nos clients :

AJACCIO

AULLENE

BONIFACIO

BRANDO

CA DU PAYS AJACCIEN

CAMPILE

CC ILE ROUSSE - BALAGNE

CC PIEVE DE L'ORNANO - TARAVO

COLLECTIVITE DE CORSE

CORRANO

CORTE

OLETTA

OLMETA DI CAPOCORSO

PATRIMONIO

PIEDICORTE DI GAGGIO

VALLE DI ROSTINO



**Notre
accompagnement en
consignation**

Notre activité de consignation, outil de protection des fonds

Recevoir

Des sommes et valeurs, notamment **litigieuses** ou déposées en **garantie** d'un engagement.

Sécuriser

En qualité de **tiers de confiance**, pendant un délai de principe de **30 ans**.
La gestion est **gratuite** et les fonds **rémunérés**.

Restituer

Au bénéficiaire légitime dans un délai de **10 jours**, les sommes consignées augmentées d'un intérêt de consignation.

Corse 2023
2,7 M€ de fonds consignés et d'encours total

Des possibilités de consignations pour sécuriser les fonds et vos projets

L'OFFRE

CARACTÉRISTIQUES

Consignation environnementale : Consignation de la garantie financière dont doivent justifier les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE, ex : Station d'épuration)

Consignation expropriation préemption : dans le cadre de procédures de préemption pour sécuriser l'aménagement des territoires et protéger les terrains stratégiques pour la ressource eau (point de captage)

Usine de traitement des boues - SERAMM

➤ **Territoire** : Région Provence Alpes Côte-d'Azur
Ville de Marseille

LE PROJET

Garantie financière pour l'exploitation d'une usine de traitement des boues issues de la station d'épuration des eaux usées de Marseille dans le cadre de la réglementation ICPE

Montant total consigné : 153 323 €

Ces garanties financières permettront, en cas de défaillance de l'exploitant, une mise en sécurité de l'installation et la réalisation des mesures d'intervention notamment en cas de pollution des eaux.

NOTRE APPUI

Couverture à 100% du montant des garanties financières

Conservation durant toute la durée d'exploitation

Insaisissabilité des garanties financières consignées



Source : GIP Littoral

Contacts à la Banque des territoires

Contacts

Pierre-Alexis CASTEL, directeur territorial Corse du Sud

pierre-alexis.castel@caissedesdepots.fr tél: 06 81 87 77 59

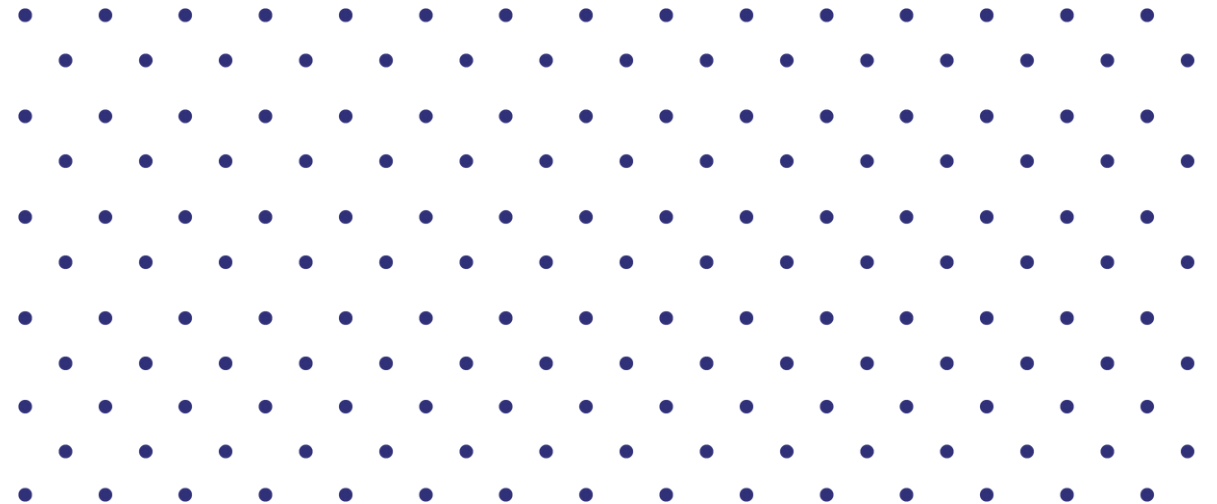
Véronique GARCIA, chargée de développement territorial Corse du Sud

veronique.garcia@caissedesdepots.fr tél: 06 83 01 44 38



PLANIFICATION ECOLOGIQUE

Méthode et offres d'accompagnement



TERRITORIALISATION

Conférence des parties le 15 mars 2024

- Territorialisation de la planification écologique
- Fixer un cap collectif clair
- Donner de la visibilité

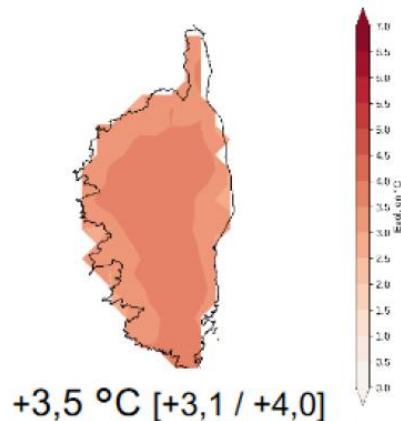
Diagnostics

- Questionnaires pour les élus
- Groupes thématiques

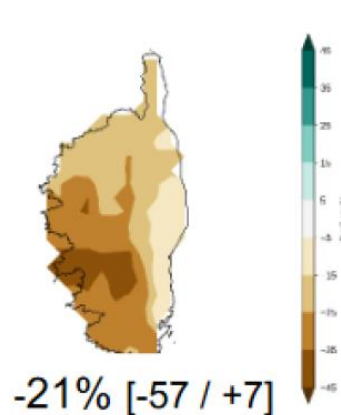
Plan d'actions

- Co-construction d'un projet commun

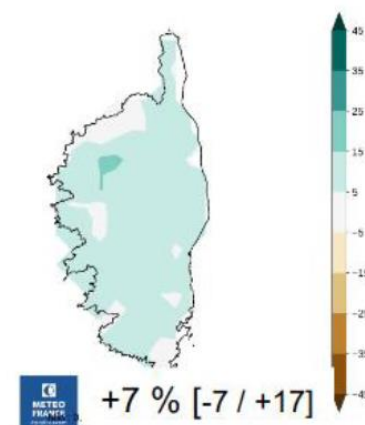
**+3,5°C de température
moyenne en été en 2100**



**-21% de précipitations en
été en 2100**



**+7% de précipitations
quotidiennes intenses en 2100**



Questionnaires : nous avons besoin de vos contributions pour le diagnostic régional

- **Transmission par mail le 2 avril 2024 aux communes et EPCI**
- Encore peu de réponses à ce stade
- **Webinaire départemental dédié aux EPCI du 2A le 2 mai à 10h30**
- **DDT disponible pour accompagner les EPCI** en lien avec le sous-préfet d'arrondissement
- Réponses attendues pour le 10 mai
- **Tableau national pré-formaté non modifiable pour analyse statistique**
- Dans le cadres des 39 leviers, **147 actions types envisagées**
- Il faut renseigner le questionnaire pour chaque action (une par ligne)
- **Pour chacun des 39 leviers, votre perception est sollicitée**

| Thème | Levier | Type d'action | Action | Cette action est-elle pertinente pour mon territoire ? | Est-elle déjà / en cours de mise en œuvre ? | Actions réalisées, en cours ou contractualisées d'ici 2024 |
|-----------|-----------------------|-----------------------|--|--|---|--|
| Transport | Véhicules électriques | Actif propre | Electrification des flottes détenues par la collectivité | ★ | ● | |
| Transport | Véhicules électriques | Infrastructure | Développement et exploitation de l'infrastructure de recharge en voirie | ★ | ● | |
| Transport | Véhicules électriques | Norme | Instauration d'un nombre minimum de bornes de recharge dans les nouveaux parkings privés dans le PLU/PDU | ★ | ● | |
| Transport | Véhicules électriques | Norme | Avantage à la mobilité électrique : voies réservées aux véhicules propres, tarification différenciée pour le stationnement,... | ★ | ● | |
| Transport | Véhicules électriques | Accompagnement | Mesures d'accompagnement et de communication autour de la mobilité électrique | ★ | ● | |
| Transport | Véhicules électriques | Incitation financière | Aides à l'acquisition de voitures électriques ou à l'installation de bornes de recharge privées complémentaires aux aides nationales | ★ | ● | |

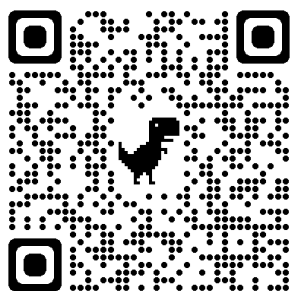
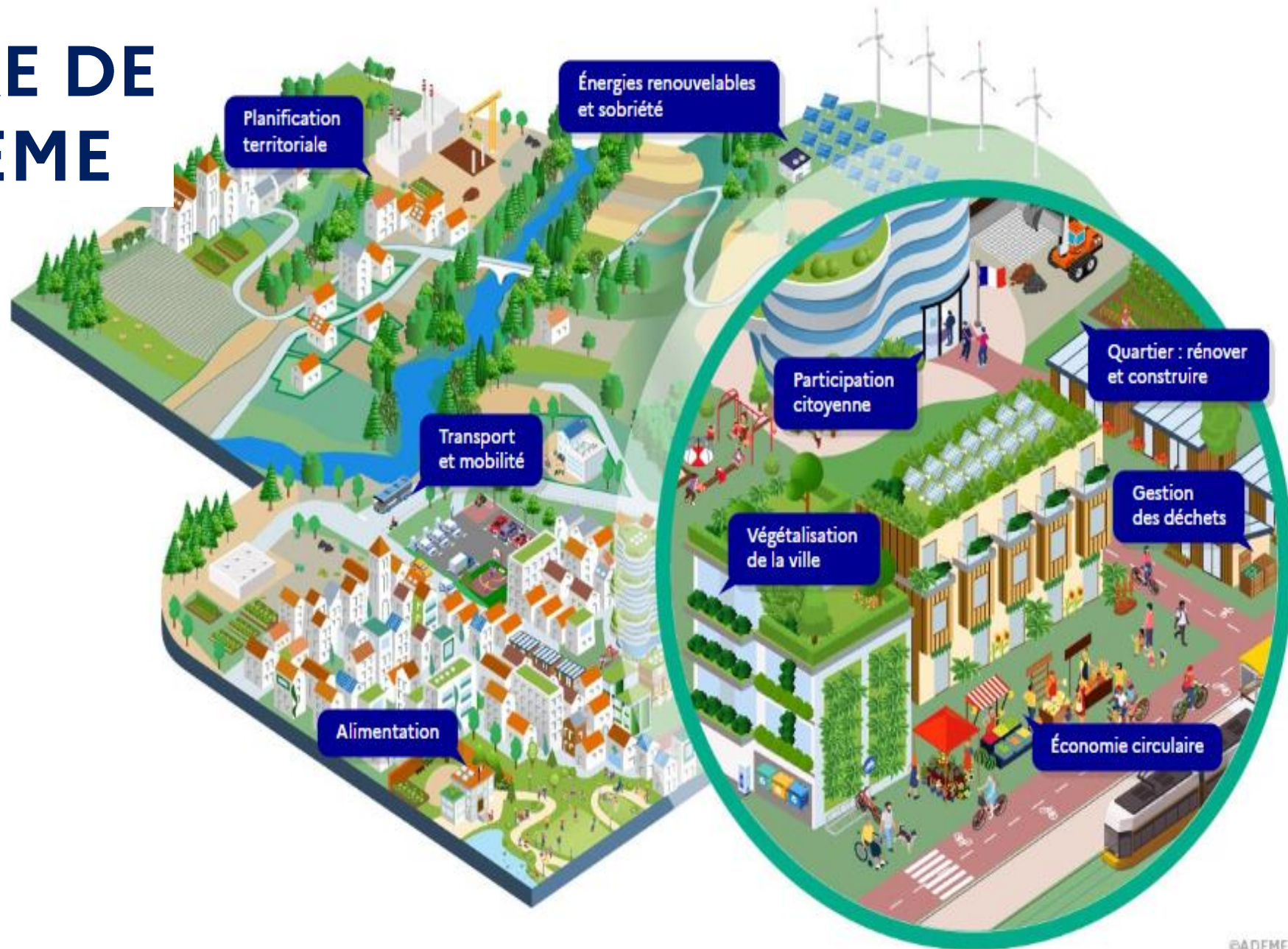
PROCHAINES ETAPES DE LA DEMARCHE

- **JUIN** : réunion de **groupes de travail thématiques**, associant experts et collectivités
- **JUILLET** : mise en ligne de **synthèses thématiques** pour recueillir des contributions complémentaires
le cas échéant, organisation de réunions / webinaires ciblés selon les besoins d'approfondissement
- **ÉTÉ** : élaboration du **plan d'actions** et de la feuille de route régionale
- **AUTOMNE** : réunion de la **COP** pour restitution des travaux, validation de la feuille de route, mise en place d'un dispositif de suivi

L'OFFRE DE L'ADEME

Comment engager ma collectivité dans la transition écologique ?

Sélectionnez une thématique pour découvrir les actions à mettre en place sur votre territoire et les services que l'ADEME vous propose pour aménager durablement vos espaces.



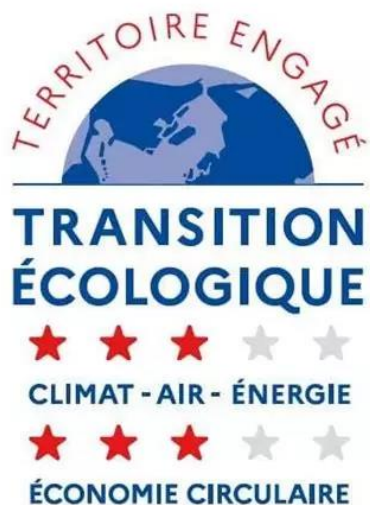
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/form/contact>

Programme : Territoire Engagé Transition Écologique

L'outil opérationnel de planification écologique
qui met à votre disposition une ingénierie
territoriale et un accompagnement personnalisé.



Pourquoi engager votre collectivité ?



Rendre votre territoire
attractif et durable



Viser la **sobriété**
énergétique et
environnementale



Améliorer le **cadre de vie**
et la **santé** de votre
population



Assurer et préserver vos
approvisionnements en
ressources et en énergie



Renforcer la **résilience**
face aux changements
climatiques

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/form/contact>

ADEME : pour s'entraider en réseau

•NOS ENGAGEMENTS

- Vous aider à mieux appréhender les enjeux de la transition écologique et énergétique, quel que soit votre niveau de maîtrise du sujet.
- Vous proposer des actions concrètes pour votre commune, dans différents domaines (gestion des déchets, la décarbonation des PME de votre bassin économique, le développement des projets énergies renouvelables, la rénovation performante des bâtiments publics, la sobriété, l'économie circulaire...)
- Vous faire bénéficier des enseignements et des pratiques des meilleurs experts nationaux de l'ADEME grâce à des conférences de haut niveau.



VOTRE ENGAGEMENT

Nous consacrer une journée par an (mixte présentiel/visio) et 2 h tous les 3 mois (visio). **Nous savons que votre temps est précieux, nous en ferons bon usage !**

EN REJOIGNANT LE RÉSEAU

Élus
pour
agir

DEVEZ-VOUS ACTEUR
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE !





LES CRTE : DE LA RELANCE VERS LA REUSSITE

- **Feuille de route** des communes et de l'EPCI
- **COPIE CRTE à programmer à l'automne par EPCI pour acter:**
 - les éventuels **nouveaux axes thématiques**
 - les **plans d'actions actualisés** (2024 - 2026) avec les nouveaux projets et le retrait des projets obsolètes ou abandonnés
 - la **mise à jour de la maquette financière pluriannuelle** dont le fonds vert
- **Bilan 2021-2024:** actualisation des diagnostics de territoires, des projets réalisés et préparer la fin de mandat...
- **Faire remonter au guichet de l'ingénierie locale les besoins pour mieux orienter et proposer la bonne offre d'accompagnement** afin d'anticiper le démarrage des prochains projets
- Echanges sur les **sujets de compétences intercommunales**, identification des **besoins d'expertise à mobiliser** auprès des services et opérateurs de l'Etat...





LES CRTE : PROCHAINES CONTRACTUALISATIONS

- **Remettre le CRTE au coeur du dialogue** Etat/collectivité mais surtout **EPCI/communes**
- **Sortir de la logique de projet individuel pour davantage se projeter sur les stratégies de territoire**, la mutualisation des équipements et services, l'attractivité du territoire et non de la commune
- **Etre plus ambitieux en matière de transition écologique**
- **Sélectionner les projets en fonction des priorités du territoire**, de leur contribution aux plans nationaux, de leur **impact environnemental** et des orientations de la planification écologique (feuille de route de la COP)
- **Mettre à jour les CRTE**: axes, plan d'actions, maquette financière



POINTS D'ACTUALITE

- **NEW DEAL MOBILE: 15 mai - dernière remontée des demandes d'études radio pour tester la couverture de zones**

- **Le fonds territorial d'accessibilité :** <https://www.asp-public.fr/aides/fonds-territorial-accessibilite>

Faute de moyens, près d'un million d'établissements recevant du public (ERP) en France ne seraient pas à jour de leurs obligations en matière d'accueil de personnes à mobilité réduite. Afin d'accélérer le processus de mise en conformité, un « fonds territorial d'accessibilité », spécifique aux ERP privés de 5e catégorie et doté d'une enveloppe de 300 millions d'euros sur 5 ans, a été mis en place par l'Etat afin d'accompagner financièrement jusqu'en 2028 ces établissements dans la réalisation des travaux de mise en accessibilité.

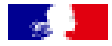
A compter du 2 novembre 2023, et jusqu'au 31 décembre 2028, le fonds territorial d'accessibilité (FTA) permettra à l'Etat de subventionner à hauteur de 50% les dépenses de travaux et d'équipements de mise en conformité des établissements recevant du public.

- **Le dispositif de soutien au commerce rural**
- **Les appels à projet en cours:** cf site aides-territoires.beta.gouv.fr

CALENDRIER 2024

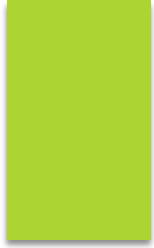
élaboration du plan
d'actions de la
planification écologique





**PRÉFET
DE LA CORSE-DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



QUESTIONS DIVERSES

Préfecture: pref-subventions@corse-du-sud.gouv.fr

DDT – ingénierie : ddt-conseil-territoire@corse-du-sud.gouv.fr

DDT - planification: ddt-sact@corse-du-sud.gouv.fr

Banque des territoires: pierre-alexis.castel@caissedesdepots.fr
veronique.garcia@caissedesdepots.fr

ADEME: <https://agirpouurlatransition.ademe.fr/form/contact>

CEREMA: Renaud.Balaguer@cerema.fr

AUE: aue@isula.corsica

Agence de l'eau: jeanmichel.eiffes@eaurmc.fr

